

comité de prospective

"Temps de crise (financière, économique, écologique, sociale) : enjeux, contradictions, opportunités" par le Comité de prospective du Comité 21



Parmi ses objectifs, le Comité 21 s'efforce d'être l'élément moteur des réflexions prospectives sur le développement durable, dans la droite ligne de l'influence de son premier président, Serge Antoine. A ce titre, le Conseil d'administration a décidé de constituer un Comité de prospective, composé d'experts, d'économistes et de philosophes, nous permettant de nourrir nos travaux. Les échanges et recommandations seront rassemblés au sein d'un rapport annuel.



>> Prospective et développement durable

La prospective est une discipline qui a investi le champ public, surtout aux alentours de l'an 2000, dont l'arrivée a nourri d'innombrables travaux, renvoyant d'ailleurs à la notion de millénarisme porteur d'angoisses et d'espoirs. En France, ce terme a été popularisé à la fois par Gaston Berger, qui dirigea l'enseignement supérieur au ministère de l'Education nationale, les équipes de Bertrand de Jouvenel, avec Futuribles, celles de Thierry Gaudin, avec la Fondation 2100, ou encore le document européen 2025. Ils alimentent aujourd'hui le débat de prospective, qui a quitté le terrain d'origine purement économique pour embrasser les tendances de la société future.

Dans le contexte actuel, on pourrait se demander si l'analyse prospective n'est pas intempestive, si elle n'est pas aussi peu opportune que la réflexion sur le sexe des anges menée par les docteurs de Byzance... Nous pensons au contraire que l'analyse prospective est plus nécessaire que jamais. Aussi, au vu de ces bouleversements planétaires, les premiers travaux de ce Comité seront consacrés au thème suivant : "temps de crise (financière, économique, écologique, sociale) : enjeux, contradictions, opportunités ?".

>> Exposé du premier thème de travail du Comité de prospective

La plupart des commentaires, débats, différences d'opinion sur les crises financière, économique, écologique et sociale tournent, implicitement, autour de deux questions centrales : ces crises ont-elles la même origine et, par voie de conséquence, les mesures qui s'imposent pour les résoudre sont-elles communes ? Faut-il voir en elles l'occasion de corriger une « fausse route » ou les analyse-t-on comme de simples avatars par rapport à la « bonne route » ?

Pour répondre à la première question, il fallait rassembler un certain nombre d'analyses et de documents sur les différentes crises. Le groupe l'a fait, et en a retiré la conviction que les crises ne sont pas un magma. Car, si ces crises ne sont pas étrangères les unes aux autres, d'aucuns peuvent considérer que les crises économique et environnementale n'ont pas la même origine, et qu'elles peuvent être concurrentes dans les solutions à apporter. Selon nous, leur origine, et la congruence des solutions pour les résoudre, dépendent du niveau d'analyse auquel on se place.

Un changement de focal peut, en effet, donner à voir que ces crises sont la conséquence d'un système qui n'évalue pas les risques que son fonctionnement génère, qui ne tient pas compte du fait qu'il peut aboutir à une destruction supérieure au bénéfice immédiat qu'il procure. De ce point de vue, les crises ont la même origine et appellent des réponses communes : moins de « court-termisme », plus d'horizon durable, moins de produits virtuels, plus d'investissements pour satisfaire nos vrais besoins.

En réponse à la deuxième question, deux thèses peuvent être suivies : celle de la « transformation » et celle du « détour ». Si nous suivons la thèse de la « transformation », l'économie de l'après-crise devrait être différente de celle de la période antérieure à la crise. Si nous suivons la thèse du « détour », il est inutile de modifier la trajectoire originale de l'économie globale.

Cette note adhère à la thèse de la « transformation », et soutient que celle-ci devra être substantielle. Il ne s'agit pas d'amender notre mode de développement mais de faire un nouveau choix global d'organisation sociale. Ce n'est pas simplement le capitalisme qu'il faut refonder, mais le fonctionnement entier de nos sociétés. « Stimuler » et « sauvegarder » l'économie, comme on l'entend actuellement, revient trop souvent à repousser l'échéance du changement requis, pour être contraint finalement à laisser se produire sans contrôle le nécessaire processus de destruction créatrice.

Cette voie de la transformation du système économique commence avant que la tâche de gestion de la crise ne soit achevée. Les mesures adoptées pour gérer la crise façonnent une réalité nouvelle. Si l'on se souvient de la seconde guerre mondiale, les conférences de La Havane, de Bretton Woods et de San Francisco (qui ont élaboré le système de l'après-guerre) se sont tenues avant l'armistice. Les plans de relance doivent donc construire le monde d'après. C'est dans cet état d'esprit que nous les analyserons.

Cette question des « deux chemins possibles » nous paraît sous-tendue par une question centrale : celle de la rupture. Tout le vocabulaire du début de ce siècle est marqué par l'obsession d'une rupture nette avec le passé, même récent. Constatation de la « fracture », parfum de « révolution », voilà les thèmes récurrents dans la presse, surtout en France, berceau de la théorie révolutionnaire.

Aussi, c'est essentiellement cette capacité de rupture dont on doit évaluer la probabilité, les conditions, les chances. La dégradation de la planète et la rareté des ressources sont un fait aujourd'hui, pas une menace. Or tous les rapports les décrivent comme des menaces contre lesquelles il faut se prémunir, et non comme des faits qui amènent nécessairement des ruptures de comportement. Nous n'en sommes plus à l'aménagement d'un développement viable mais à la construction de notre survie en rupture avec nos comportements. Il nous paraît donc indispensable d'énumérer les conditions de la faisabilité de la rupture avec le passé, pour tous les acteurs économiques privés, publics, société civile, etc. Ce travail doit s'appuyer sur la sociologie et des sciences politiques, et recenser les diverses propositions philosophiques puisque, finalement, c'est à un nouvel humanisme qu'il est fait appel. Le Comité 21 souhaite s'allier ainsi avec des acteurs qui ont déjà travaillé sur ces sujets.

>> Création de l'Observatoire des crises

C'est pourquoi le Comité 21 propose de créer un réseau intitulé « Observatoire des crises » pour mesurer, au fil des crises, l'évolution de leurs manifestations sur le court et moyen terme, et la manière dont elles sont traitées, ensemble ou toujours séparément. Cela concerne évidemment l'impact des plans de relance dans leur aspect « vert », la place de la régulation environnementale dans les discussions des multiples réunions internationales, l'adoption effective d'indicateurs, etc.

Ce réseau pourrait commencer par faire l'inventaire de toutes les propositions institutionnelles qui sont sur la table - y compris celles des « groupes » au sens de l'ONU -, et en examiner la pertinence et la faisabilité, autant en termes juridiques qu'en termes géopolitiques, afin d'apporter aux membres du Comité 21 une base de discussion pour participer, comme acteur de la société civile, à la préparation de l'échéance de 2012.

↳ Sommaire

- 1- Les crises financière, écologique et économique ont-elles les mêmes responsables ?
- 2- L'environnement est-il le nouveau moteur de la croissance et de la compétitivité ?
- 3- Faut-il reconstruire la notion d'intérêt général sur le socle de la biosphère ?
- 4- L'avenir de la gouvernance du développement durable : radicalité ou compromis ?

↳ Annexes

- Les crises, les plans de relance et le Grenelle de l'environnement.
- Les aspects sociaux de la crise
- La crise alimentaire
- Finance et développement durable
- Crises, collectivités territoriales et développement durable
- L'économie de la fonctionnalité

>> Liste des membres du Comité de prospective

Présidente : Bettina Laville, présidente d'honneur du Comité 21

Membres :

- Alice Audouin, responsable du développement durable au sein du groupe Havas Média
- Luc Balleroy, directeur général de LH2
- Gilles Berhault, président de ACIDD
- Alexis Botaya, consultant
- Gilles Finchelstein, directeur des études de Euro RSCG
- Thierry Gaudin, prospectiviste, ingénieur des mines, Fondation 2100
- Marion Guillou, présidente directrice générale de l'Inra
- Serge Lepeltier, maire de Bourges et ancien ministre de l'écologie et du développement durable
- François Letourneux, président de l'UICN
- François Moisan, directeur de la stratégie et de la recherche de l'ADEME
- Serge Orru, directeur général du WWF France
- Jacques Péliissard, président de l'AMF et député-maire de Lons-le-Saunier
- Gilles Pennequin, adjoint au responsable « Questions environnement et développement durable » à la mission pour la Méditerranée de l'Elysée
- Fanny Picard, présidente de Alter Equity
- René Sève, directeur général du Centre d'analyse stratégique
- Jean-Luc Trancart, professeur à l'Ecole nationale des ponts et chaussées
- Hélène Valade, présidente de l'Association des directeurs de développement durable

Membres associés :

- Nicole Bricq, sénatrice et présidente du Club développement durable au Parlement
- Philippe Lemoine, président de LaSer Cofinoga
- Nicole Notat, présidente de Vigéo
- Laure Noualhat, journaliste à *Libération*
- René Passet, économiste, professeur émérite à la Sorbonne
- Thierry Raes, associé PricewaterhouseCoopers
- Aline Richard, directrice de la rédaction de *La Recherche*
- Guillaume Sainteny, maître de conférences à l'IEP
- Jacques Theys, directeur du centre de prospective et de veille scientifique à la direction de la recherche des affaires scientifiques et techniques, Ministère de l'équipement, des logements et des transports
- Patrick Viveret, conseiller référendaire à la Cour des comptes

Contacts :

- Bettina Laville, présidente du Comité de prospective - 01 55 34 75 21
- Dorothee Briaumont, directrice générale du Comité 21 - 01 55 34 75 26 - briaumont@comite21.org



Comité 21
132, rue de Rivoli, 75001 Paris, France
Tél. : (33) 01 55 34 75 21 - Fax : (33) 01 55 34 75 20
comite21@comite21.org - www.comite21.org - www.agenda21france.org